



Le film
aux centres
Castilla et Meyzieu

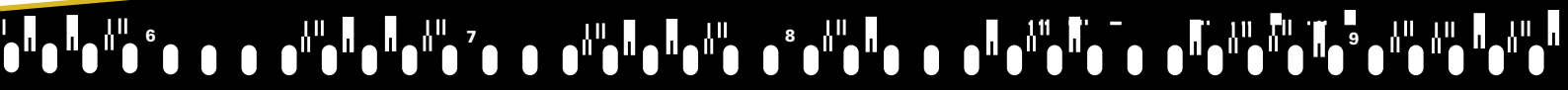
>> page 3

>> page 5
Fête et rencontre
à Virieu

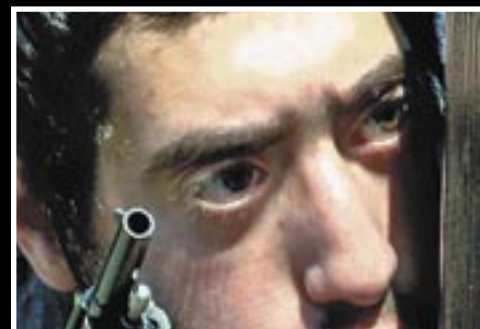


de nous à vous

Le journal de l'association régionale Rhône-Alpes
des infirmes moteurs cérébraux



IL ÉTAIT UNE FOIS À L'ARIMC... une créativité cinématographique



trimestriel octobre 2007
le numéro : 1,20 €
numéro 2

UN ENVOL EN BEAUTÉ

C'est le deuxième numéro de notre revue ; notre envol - thème du 1^{er} numéro - s'est effectué en beauté, mais le vol est encore délicat ; en effet, sélectionner les articles, les faire rentrer dans la revue, les illustrer, sont des actes qui ne nous sont pas encore familiers. Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des articles, des photos ; nous attendons maintenant leurs avis et réactions.

Notre publication a été saluée à l'extérieur par des partenaires de secteurs d'activités très divers qui ont apprécié le professionnalisme de notre démarche et la qualité de présentation de notre revue ; à ce sujet, lisez le numéro de rentrée d'Handirect.

A vous tous, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, critiques, ainsi que vos souhaits d'articles ou de rubriques : à vos plumes !

«**Merci**
à tous ceux
qui nous ont
envoyé des
articles»



Nous contacter

20 boulevard de
Balmont 69009 Lyon
Tél. 04 72 52 13 75 -

04 72 52 13 76 - Fax 04 78 43 27 97

Courriel:

action.associative@arimc-ra-org.

» La rédaction «

action.associative@arimc-ra.org



À Meyzieu, le 7^e art, un vrai travail
de création-photos du film
«Juste avant de mourir»

Commandez dès à présent vos cartes de vœux 2008

nouvelles oeuvres sélectionnées par concours
- Auprès de l'action associative 20 boulevard
de Balmont 69009 Lyon - Tél. 04 72 52 13 75

» EN ENCART «

Les nouveaux horaires
de permanence
des assistances sociales




ARIMC 20 boulevard de Balmont 69009 Lyon - Directeur de la publication: Jean-Luc Loubet

Réalisation Bayard Service Edition


Savoie-Technolac - Allée Lac de Garde - BP 308 - 73377 Le Bourget-du-Lac Cedex - Tél. 04 79 26 16 60
Secrétaire de rédaction: Béatrice Collier - Maquette: Karine Moulin - Imprimeur: ESAT 01510 Artemare

En couverture : les photos de la une sont tirées du film «Juste avant de mourir» tourné par le centre de Meyzieu



Au cœur du patrimoine

www.anjalys.fr
Contact : 04 72 40 08 29



AGF

FinanceConseil



Isabelle DUVOT
06 76 85 68 10

Vincent TRANIER
06 74 48 86 43

42, chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY

Un vrai travail de pro au centre de Meyzieu

L'atelier vidéo est une activité présente au cœur de l'institution, véritable outil de communication et de socialisation, il est investi par de nombreuses personnes tant au niveau des reportages que de la fiction.

Cet atelier fonctionne deux fois par semaine, et est animé par un vidéaste : Fabrice Chiambretto, en lien avec une éducatrice spécialisée.

Dans l'un de ces deux ateliers se préparent des films de fiction : construction du scénario, tournage, montage, confection de la musique. Ainsi ont été réalisés « Elle est pas belle, la vie? », « Les oiseaux rares » 1 et 2, « Juste avant de mourir ». L'imaginaire, la créativité, la mise en scène sont à l'honneur. Cer-

tains de ces films ont été sélectionnés dans des festivals de cinéma et ont obtenu des prix.

L'autre atelier se concentre sur la fonction reportage : filmer la construction du centre, de la première pierre à l'emménagement, connaître et s'approprier son environnement, interviewer les habitants et les personnalités publiques ont été les premières ambitions des reporters. Ainsi ont été réalisés « Naissance du centre », « Une expo à la Mairie », et sont en cours un livret d'accueil vidéo et un film sur l'association et les différents centres qu'elle gère.

» A. Schwenger et D. Brougère «



L'activité cinéma fonctionne à plein régime dans notre association, et plusieurs centres se sont investis dans cet art majeur.

Le film au centre castilla

Le CAJ Castilla produit des films depuis plus d'une dizaine d'années : films « souvenirs » de la vie des résidents et des salariés qui viennent compléter les nombreuses photos. Ces films sont montés sur place, grâce à des logiciels d'ordinateur, et représentent deux genres différents : documentaires et fictions. Ainsi ont été produits deux films sur l'atelier de peinture, un film sur un voyage à Munich au Centre européen des brevets, et un film sur un voyage à Strasbourg, illustrant le travail des associations du 9^e arrondissement de Lyon pour déposer une charte de la personne en situation de handicap au Parlement



Nos délégués au parlement européen.



Scène de «texte and the city»

européen. D'autre part, en lien avec le théâtre d'improvisations, de petites fictions de 15 à 20 minutes ont été faites.

« Olympinus », relatant une odyssée antique, course-poursuite à travers Lyon pour récupérer la flamme olympique.

« Texte and the City » pastiche du feuilleton « Sex and the City ».

Les résidents sont toujours très motivés par ces fictions où ils peuvent exprimer leur fantaisie.

» Bernard Gros «

LE TÉMOIGNAGE D'UN ÉDUCATEUR

Accompagner au jour le jour

« La personne en situation de handicap au centre du dispositif », une philosophie ?... Plutôt une exigence. La loi 2002-2 nous le rappelle. Plus qu'un vœu pieux, il s'agit bien d'une orientation (nouvelle ?), d'un virage plus ou moins relevé dans nos pratiques sociales : la réponse se doit d'être plus ciblée, l'accompagnement plus concret, les méthodes plus efficaces, parce qu'aussi soumises à évaluation.

La question du « Qu'est-ce qui vous intéresse ? » remplace en temps et lieu le « Nous vous proposons quelques choix susceptibles de vous intéresser ». La question de « Qui est cette personne et qu'attend-elle du service ? », devient cruciale, prédominante, car c'est sans doute à travers cette question que peut pointer le projet, ce but incertain que l'on convoite, que l'on se propose d'obtenir, que l'on veut atteindre. La grande difficulté des professionnels va être d'identifier ce projet, de le mettre en mot, de l'accompagner, de lui permettre un contexte (le projet d'établissement) où il pourra se réaliser, ou non. Dans ce sens, le projet est cette démarche qui fait aller d'un point à un autre, ce chemin dans lequel on s'engage, on s'implique, on avance, on découvre, on s'apprend, on vit.

Au-delà, ou plutôt en parallèle des objectifs que l'on se fixe, des résultats que l'on cherche à obtenir, il s'agit de soutenir les personnes que l'on accueille dans leurs différences et leurs similitudes, leurs convictions et leurs doutes, leurs manques et leurs acquis, leurs difficultés et leurs potentiels, leur enthousiasme et leur crainte, leur volonté et leur découragement qui, ne l'oublions pas, sont aussi les nôtres, en projection.

Faire en sorte que les personnes en situation de handicap soient au centre du dispositif et accompagner leur projet, c'est ce que nous éprouvons aussi sur Le Petit Moncey. Chaque personne accueillie, à sa manière, suivant sa personnalité, son expérience ou son manque d'expérience, se donne des situations où faire, sinon évoluer son projet, du moins le faire exister.

Le cadre posé est la confrontation au réel à travers des situations concrètes où la question du « comment » (du Quoi) prédomine sur celle du « pour-



quoi ». Il y a les objectifs à court terme, évaluables, ponctués de réussites, parfois petites (mais y en a-t-il de petites ?), et d'échecs qui, même petits, sont parfois si difficiles à dépasser.

Il nous faut relativiser les unes et les autres pour ne pas (se) démobiliser. Il nous faut encourager les initiatives, mais éprouver des doutes aussi. Il nous faut accepter de ne pas toujours savoir sans pour autant rejeter la question qui nous est soumise. Il nous faut éprouver les difficultés à trouver toujours la bonne mesure, la distance suffisamment bonne qui permette à chacun de tenir la place qui est la sienne. Il nous appartient de partager ces doutes, ces craintes, ces difficultés en réunion d'équipe et en analyse de la pratique pour adapter en continu l'accompagnement aux personnes accueillies. Il nous faut assurer une présence continue et pérenne, gage de confiance et d'appui.

Il nous faut être là quand il y a désir, souhait, attente, envie, espoir : désir d'exister parmi les autres dans la cité, souhait d'être reconnu et salué dans les magasins, envie d'être aidé sans avoir à demander parce que le passant voit que vous ne pouvez pas ouvrir la porte, attente d'expérimenter un pouvoir : le pouvoir d'aller par et pour soi-même à la bibliothèque, au centre commercial, à la poste, au cinéma, prendre le train, espoir que l'on considère la personne avant le handicap.

Alors partir de leurs attentes, désirs, souhaits, envies, espoirs et les voir se satisfaire progressivement au fil des semaines, c'est un encouragement à continuer car plus qu'une expérience, n'est-ce pas déjà un peu de leur histoire qu'ils peuvent écrire ?

» Christian Savetier «

Pôle ouvert/VIHADUC - Le Petit Moncey

Fête et rencontres à Virieu, dans l'Ain

Cela fait maintenant trois ans qu'Ain'terlude organise sa fête au foyer de Virieu en 2006, au foyer du clos Lambert cette année. Au milieu des jeux du monde entier c'est un moment de fraternité entre valides et handicapés. Espace du champ de foire, Alain, Paul et Céline se sont essayés au billard balinais, au gapion, au jeu de la grenouille ou à la riboulette...

Des spectacles ont égayé notre journée ; voir tant de monde au clos Lambert nous a changé de notre quotidien. Nous avons participé à l'organisation, tenu les entrées, quelle angoisse, Christophe!

L'orage a même attendu la fin de l'après-midi pour éclater. A cette occasion les familles en ont profité pour visiter nos ESAT et faire connaissance avec l'encadrement et les ateliers.

» Daily CA «

virieu,ca@wanadoo.fr



Repas convivial sous la tente.

Un quartier idéal pour les personnes à mobilité réduite

L'accessibilité dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon, vue par un citoyen en fauteuil.

Depuis un an, je circule quotidiennement dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon. C'est la première fois que je trouve un lieu aussi adapté à mon handicap. Tout est à proximité d'un déplacement en fauteuil électrique. Les trottoirs sont larges, et les bateaux (descentes de trottoir) sont bien marqués et visibles⁽¹⁾. De ce fait, je n'ai pas besoin de prendre les transports en commun qui restent difficilement accessibles pour moi car je suis gaucher et tous les boutons de commande dans les bus et les ascenseurs sont à droite. Je peux me déplacer seul et trouver sur place tous les commerces et services dont j'ai l'utilité ; ainsi j'ai le sentiment d'être un citoyen comme les autres et de pouvoir me fondre dans la population.

Certaines destinations, comme le centre commercial de la Part-Dieu, le parc de la Tête d'or, et même le quar-



Quand les marches se confondent dans les pavés...

tier Bellecour, me sont possibles sans accompagnement. Dans un quartier qui ne serait pas aussi accessible je n'aurais pas cette liberté car j'aurais besoin de quelqu'un et je n'aurais pas ce sentiment d'être comme tout le monde.

C'est le premier quartier que je vois comme ça. Quand on est handicapé dépendant, c'est important que tout soit à portée de fauteuil : Depuis que je suis ici, je peux, par exemple, aller seul au cinéma.

Je ne connais pas les personnes qui ont travaillé sur cette accessibilité mais qu'ils soient remerciés ici pour leur travail.

» Jérôme Corderet «

VIHADUC - Le Petit Moncey

(1) Peut-être un petit point noir : par rapport à l'architecture des bateaux, les architectes urbains prévoient des décrochements, des petites marches qui se confondent dans les pavés et qui ne se distinguent pas assez (j'ai remarqué ça dans tous les centres villes modernes que j'ai pu pratiquer) : Je ne les vois qu'au dernier moment, et des fois... c'est trop tard.

Conseil à la Vie Sociale

Un lieu privilégié d'échanges pour les résidents et les familles

Oui, il existe un vrai lieu d'échanges au sein de l'établissement ou du service qui accueille notre enfant/parent handicapé. Il s'agit du Conseil à la Vie Sociale (CVS). C'est le lieu où se rassemblent deux fois par an, au minimum, en présence du directeur (voix consultative) les représentants :

- des usagers
- des familles
- des personnels
- de l'ARIMC.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement du lieu d'accueil de notre enfant.

Peuvent y être invités : un représentant de la commune où est implanté l'établissement ou service, un représentant d'organismes ou associations concernés par les activités du dit établissement (voix consultatives). L'association des IMC, organisme gestionnaire, y est représentée par un administrateur, qui parle en son nom, et note la cohérence entre la politique de l'ARIMC et son application dans le lieu d'accueil, mais aussi entre la politique associative et les besoins des usagers.

Les représentants des familles, comme des usagers, adhérents à l'ARIMC, doivent faire remonter les demandes, questions, ou dysfonctionnements exprimés par tous ceux qu'ils représentent. Il en est de même pour les représentants du personnel. Ensemble ils s'assurent qu'il existe un projet éducatif dans l'établissement ou le service, en accord avec la politique de l'association.

Le conseil à la vie sociale est un moyen essentiel d'information et de communication.

» Michèle Ricol «

« Nous nous sommes **sentis considérés** comme les adultes »

Réflexions sur la démarche « projet » du CAJ de l'étang Carret

Compte-rendu de l'intervention de résidents du CAJ lors de l'assemblée générale, portant sur un projet initié par la Direction de l'établissement et réalisé avec l'aide d'un intervenant extérieur.

« *Est-ce que le fait de parler peut nous amener à changer les choses qui nous dérangent dans l'institution ?* »

Pour la première fois un travail de réflexion et construction a associé les personnes handicapées avec l'équipe des professionnels du CAJ et la Direction de l'établissement.

Pour la première fois nous avons été consultés sur le fonctionnement du service qui nous accueille.



Les trois personnes qui sont intervenues.

C'est nous qui vivons ici, même si nous ne sommes que des résidents, notre avis a été pris en compte et a servi à construire l'avenir du CAJ ; cette réflexion a permis des échanges fructueux avec tous qui nous ont passionnés.

Participer au projet a représenté une véritable reconnaissance, une reconnaissance de soi pour chacun de nous, de notre parole, de notre implication ; cela a nécessité un investissement fort pour nous. Entendre les professionnels penser comme nous nous a permis de nous rendre compte que nous n'étions pas seuls, d'autant que tous les participants ont été considérés à une même valeur.

Il y a eu des incertitudes, qu'allait-on nous demander ? Nous nous sommes sentis considérés comme les adultes que nous sommes, l'intervenant étant attentif à chacune de nos paroles, ce qui nous a donné l'envie d'adhérer à la réflexion.

Les moments forts pour nous

- **La démarche « construire la route »** : c'est ce que nous avons vécu, et correspond à un parcours de nos vies ; qui nous a permis de nous replonger dans nos souvenirs, réfléchir sur nous-mêmes, et à chacun de parler de soi

- **Les groupes d'écriture** : ils nous ont permis d'exprimer nos émotions et nos opinions ; ils ont donné le désir à plusieurs d'entre nous de poursuivre ce travail de façon plus personnelle.

» Bernadette Condamine, Alain Salanon, et Christian Rondier «

Contact

Conseil à la Vie Sociale
Michèle Ricol
Tél. 04 72 52 13 75
michele.ricol@arimc-ra.org

COMPTE-RENDU DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2007

Les efforts de tous apportent un nouveau dynamisme

Elle s'est tenue le samedi 23 juin 2007 dans les locaux du centre Castilla.

Plus de 200 personnes y ont assisté et participé : membres de l'association, personnes handicapées, directeurs d'établissements, élus du personnel, personnel accompagnant les personnes handicapées.

L'assemblée générale 2007 a connu un déroulement original. L'originalité a consisté à ouvrir la réunion par trois rapports :

- Mlle Bernadette Condamine, résidente de l'Etang Carret, a présenté la démarche projet de vie du CAJ, et la façon dont cette expérience a été vécue par les résidents.
- Mme Claire Portalier, directrice du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) a présenté l'activité de son service qui accompagne des enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire (3 à 20 ans) avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la santé et éducateurs spécialisés
- Le docteur Lavarenne est intervenue sur la prise en charge des soins dans les établissements de l'association.

Des rapports courts et incisifs

Nous avons noté, dans les rapports des dirigeants de l'association (détail complet dans le dossier de l'assemblée générale) :

- **rapport moral du Président Jean-Luc Loubet** : après avoir passé en revue la liste des événements qui ont marqué l'année écoulée, les projets en cours ; il a salué les efforts entrepris pour apporter un nouveau dynamisme à notre association.

- **rapport de la vice-présidente Michèle Ricol** : La vice-présidente a pris acte avec satisfaction du développement des projets et réalisations en soulignant la fragilité de la démarche conduite par un petit noyau de bénévoles et en rappelant les nécessités impératives d'un accroissement du nombre d'adhérents et de bénévoles.

- **rapport du trésorier J.-P. Bardon** : Dans un bref compte-rendu oral très clair, le trésorier a noté le redressement financier effectué par notre association, toujours en déficit toutefois. L'ensemble des mesures prises pour mieux gérer,



Photo du tableau ayant reçu le premier prix du concours de peinture de l'ARIMC et qui illustre le dossier de présentation de notre assemblée générale 2007. Ce tableau, réalisé par Le Jardin d'enfants, représente « la fête », sujet du concours de cette année. Ce tableau illustrera les cartes de vœux 2007 (à commander à l'action associative).

contrôler et suivre les comptes ainsi que les efforts budgétaires portent leurs fruits et permettent d'être raisonnablement optimistes.

- **rapport du directeur général** : Il a présenté les projets, réussites et difficultés des diverses structures. Il a rappelé le besoin d'une implication de tous (bénévoles, cadres, personnels du siège et des établissements) dans un contexte général rendu difficile par les évolutions des cadres législatifs et réglementaires.

- **vote sur les rapports** : Ils ont tous été adoptés ; rapports du président et vice-président à la majorité (deux abstentions) et rapport du trésorier à l'unanimité.

- **cotisation** : L'assemblée générale a fixé la cotisation 2008 à 10 € pour les membres utilisateurs et 60 € pour les autres membres ; mesure adoptée par la majorité (cinq voix contre).

Élections au CA

- Administrateurs réélus : Mmes Alberici, Ricol, Beau ; MM. Bardon, Basset, Chausson, Lebey.

- Nouvel administrateur : Mme Munier.

- Composition du bureau : Jean-Luc Loubet, président, P. Lassalle, vice-président représentant les personnes

handicapées, M. Ricol, vice-présidente en charge de l'action associative, J.-P. Bardon, trésorier, M.-F. Lafarge, secrétaire, D. Alberici, secrétaire adjointe.

Interventions des personnalités présentes

Mme Galbrecht et M. Baraduc ont rappelé les actions entreprises par le conseil général au profit des personnes handicapées, M. Baraduc a noté avec satisfaction le retour de l'ARIMC dans les instances de décisions.

L'intervention de Mme Baron a porté essentiellement sur de la loi du 11 février 2005 et ses décrets d'application. La FFAIMC a participé activement à l'élaboration de cette loi porteuse de droits nouveaux pour les personnes handicapées. Deux points principaux : le droit à compensation et l'accès à tout pour tous (accessibilité dans son sens large, ville, loisirs, vacances, cadre bâti...)

L'assemblée générale a été également l'occasion de présenter les projets de Craponne et du CEM, ainsi que des réalisations cinématographiques réalisées dans les divers centres d'activités.

Personnalités présentes

Mme Guiffroy-Serve, présidente d'honneur de l'ARIMC ; **Mme Garbrecht**, conseillère générale du Rhône ; **Mme Baron**, présidente de la fédération française des associations d'IMC ; **MM. Baraduc**, vice-président du conseil général du Rhône (présent à la tribune) ; **Gaucher**, directeur du bureau des personnes handicapées du Rhône ; **Bajard**, président fondation Richard ; **Villeroit**, président ALGED ; **Machabert**, CRAM ; **Volkmar**, directeur du CREAM ; **Bavière**, directeur général APF ; **Casali**, ADIMC Isère.

TÉMOIGNAGE DE MICHEL BOUTIN, DIRECTEUR DU CAMSP SUR JANINE LÉVY, UNE PIONNIÈRE

L'accueil du tout-petit enfant porteur de handicap

Janine Lévy vient de disparaître. C'est l'occasion d'évoquer les débuts de la prise en charge des tout-petits dont elle a été un des acteurs importants.

En 1965 cette kinésithérapeute découvre lors d'un voyage en Suisse une consultation de dépistage et de traitement des bébés à risque. Elle n'aura de cesse de créer une consultation similaire. Le Centre d'Aide à l'Enfant ou CAE ouvre en 1970 à Paris.

C'est l'époque où on réalise tout l'intérêt d'une prise en charge précoce des enfants handicapés, en lien étroit avec les parents, en écoutant leur détresse et en les associant aux soins.

Quelques consultations pionnières se créent alors dont celle de l'ARIMC qui prend part à ce mouvement novateur. Dès 1971 à l'initiative du Dr Kolher et du président Castilla s'ouvre, à l'hôpital Sainte-Eugénie, la consultation de dépistage de nourrissons qui va devenir notre Camsp.

En 1973, Janine Lévy double son centre d'accueil d'un centre de formation Recherche, Action, Réflexion ou AER. Tandis que s'élabore le projet d'un nouveau type d'établissement qui va devenir le Camsp, toute une génération de kinésithérapeutes et d'éducatrices va se former auprès de Janine Lévy. Notre équipe prend aussi le chemin de l'AER où est donnée une formation théorique et pratique grâce à la proximité immédiate du CAE où sont reçus les enfants.



La halte-garderie du CAMSP.

Des crèches pionnières essaient

Un livre de Janine Lévy alors fait date. Nous l'utilisons toujours. C'est « L'éveil du tout-petit »* où elle propose « une méthode d'éveil par le mouvement qui ne force pas le rythme naturel mais le suscite, l'accompagne, le développe ». Elle offre aux parents la possibilité d'être actifs auprès de leur enfant sans devenir pour autant rééducateurs.

Les textes créant les Camsp sont promulgués en 1976, bientôt en 1982 Janine Lévy prend l'initiative de créer l'Association Nationale ANECAMSP. Nous en sommes fidèlement membre et en 89 nous organisons les premières journées régionales à Lyon.

Lorsque nous est apparue la nécessité de créer une crèche à proximité immédiate du Camsp, je suis allé voir Janine Lévy pour en parler avec elle. Elle nous a d'autant plus encouragés qu'elle-même était en train de concevoir un projet assez similaire qui est devenu La maison Dagobert. De nouveau grâce à elle un

mouvement fédérateur a regroupé les crèches pionnières ouvertes à l'accueil des tout-petits handicapés.

Nous conservons de Janine Lévy quelques idées directrices simples et structurantes pour notre travail au Camsp et au Jardin des Enfants :

- La rééducation n'est pas un combat contre le handicap mais une invitation à la vie

- Faire participer activement les enfants et les parents à la rééducation

- Le partage des lieux d'accueil et de loisir de la petite enfance

- L'élaboration progressive d'un projet d'éducation qui privilégie le bien-être de l'enfant et de toute la famille.

Janine Lévy a laissé sa marque sur les trente années qui ont vu la naissance et la généralisation en France d'un accompagnement précoce et spécifique des bébés exposés au risque du handicap et où l'ARIMC a joué son rôle au niveau régional.

» Michel Boutin «

«Janine Lévy

a laissé sa marque

sur les trente années qui ont vu la naissance (...)

d'un accompagnement (...) et spécifique des bébés exposés au risque du handicap »



* **L'éveil du tout-petit**

par Janine Lévy Seuil, 18 euros, 144 pages





Départ en vacances depuis le centre Etang Carret de l'ARIMC.

■ Et nous cette année à L' ARIMC : toujours actifs

Quelques chiffres en attendant les comptes rendus d'aventures vécues.

- 75 personnes handicapées sont parties grâce à l'ARIMC,
- Sur 14 lieux de vacances,
- Avec 53 accompagnateurs recrutés,
- Les établissements ont mis à disposition 13 véhicules adaptés,
- Et 8 adolescents ont été intégrés dans des séjours de vacances de valides.

ARIMC

LES VACANCES LOISIRS

Les enfants d'abord, les enfants à bord

L'association « Les enfants d'abord, les enfants à bord » a été créée en 2001 par Vincent Barresi, paraplégique et sidecariste passionné.

Son objet : organiser des promenades en side-cars avec des enfants handicapés, promenades appelées « Jumbo ».

A ce jour, ce sont plus de 2000 passagers porteurs de handicap qui ont profité des activités.

Après cinq années d'existence, le goût de l'aventure et de la découverte a mis l'association sur la route du Jumbo vers les dunes, à la découverte de la Tunisie qui offrait toutes les qualités pour un tel voyage : diversité des paysages, activités adaptées à un public à mobilité réduite (véhicule 4X4, quad, buggy...).

L'idée une fois soufflée, il a fallu oser ce pari fou : ainsi, en 2006, le 1^{er} Jumbo vers les Dunes voyait le jour. Devant la réussite et le plaisir des participants, la deuxième édition suivait en avril 2007.



ARIMC

Le challenge a été complètement réussi : offrir le voyage de Lyon jusqu'aux portes du désert tunisien à 10 jeunes, porteurs de handicap physique et/ou mental ou polyhandicapés, à bord de side-cars, et accompagnés par des véhicules 4X4 d'assistance.

Le pari de l'aventure

Pendant les 12 jours du Jumbo le groupe s'est soudé, une leçon de vie et une formidable aventure humaine. Porteurs de handicap, ces jeunes et leurs familles ont fait le pari de vivre une expérience unique : voyager, faire un raid, vivre en situation inhabituelle, appren-

dre à dépasser son handicap et gommer sa différence.

L'envie de chacun ? Lever les barrières de son handicap, vivre une chaleureuse aventure humaine, temps d'échanges entre valides et non valides pour que s'abolissent les frontières entre deux mondes, qui ont tout à gagner à partager.

Et bien sûr, un nouveau projet est à l'étude pour 2008. Nous faisons appel aux futurs partenaires qui voudront bien nous accorder leur confiance.

« Pendant toutes ces années, ce que nous avons cherché, nous l'avons obtenu : Un regard qui pétillait de bonheur ou un sourire de joie mais surtout une chaleur dans nos cœurs ».

» Vincent Barresi «



Contact

Les enfants d'abord,
les enfants à bord
53, rue de la Madeleine
69007 Lyon
Tél./Fax/Répondeur :
04 78 61 01 55
www.les-enfants-dabord.org
les_enfants_dabord@yahoo.fr

iNfo REnTRée

Départ

Valérie Blanc a décidé de quitter son poste de responsable des Loisirs et Vacances, à l'action associative. Nous avons apprécié son travail, et regrettons son départ. Elle est remplacée par Sophie Hernandez.

Agenda

■ Conférences-débats

Mardi 23 octobre 2007 à 20 h,
thème : la gestion de patrimoine
et l'assurance-vie.

12 février 2008 à 20 h, thème : les
régimes de protection

27 mai 2008, thème : la loi de 2005.

■ Dimanche 2 mars 2008

Loto de l'association

■ 14 juin 2008

Assemblée générale à la mairie
du 8^e arrondissement de Lyon

■ Décès

Mme Sabatier, maman de Gérard
résidant au foyer Etang Carret de
Dommartin.

Mme Terrasson, maman de Jean
Vial résidant au foyer Etang Carret
de Dommartin.

■ Nominations

Mme Chaké Sahaguian est
nommée responsable du projet de
Craponne, et des projets d'aide à
une association du Sud de notre
région.

Elle est remplacée par **M. Millaud**,
qui devient Directeur du Pôle ouvert.

M. Lacroix assure les fonctions
de direction, par intérim, au CEM
de Dommartin, en attendant la
nomination d'un directeur.

Le soleil

Le soleil est jaune, je le sais,
Parce que quelqu'un me l'a soufflé.
Non pas parce que je le vois,
Mais les autres le voient pour moi.
Les yeux des autres c'est ma
merveille à moi.

**Et c'est pour ça que je tiens à garder un
peu de vue le plus longtemps possible.
Le soleil est jaune et les fleurs sont roses
et violettes.**

**Quand on essaie de les ramasser dans les
champs d'à côté,**

**Ça nous donne beaucoup de gaieté, et
c'est ça qui égaie nos journées.**

**Ca nous donne de la santé, pour pouvoir
mieux respirer.**

**On peut faire de l'eau de Cologne
pour mieux se parfumer,
Et pas sentir des pieds.**

» **Alphonso** «



Poètes, vos papiers... !

Vous écrivez, faites-vous lire. Envoyez vos créations,
nous en sélectionnerons une par numéro et la ferons paraître.

A VOS MOTS... CROISEZ

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1. Partager une action commune - **2.** Action nécessaire
pour tirer de nouveau - **3.** Un air d'italien - Acte volontaire qui
cause dommage à autrui - **4.** N'a pas l'«R» d'être tardive -
Phonétiquement : mettre plus haut - **5.** Un chemin à suivre - **6.** Taira
- Peut être de force majeure - **7.** Châton - Nom d'un Esquimeau -
8. Dieu de l'amour - Dieu des vents - **9.** Il fume dans l'église - **10.**
Située chez le notaire - Fait des essais.

Verticalement

A. Ils ont l'art d'être pratiques - **B.** Il nous pompe l'air - **C.**
Petites côtes dures à avaler - **D.** Des traces qui nous suivent -
E. Pour commencer immédiatement - Il rampe sous la terre - **F.**
Abandonneraient - **G.** Judith Surgot lui a donné un nom - Mariage,
fête - **H.** Donnent des cheveux blancs ? - **I.** Saûlaient - **J.** Temps
de récupération - Voit le soleil se lever - Pronom personnel.

(A) Praticiens (B) Aérateur (C) Raïllions (D) Traînés (E) IM - Ver (F) Cédèrent (G) IME
- Noce (H) Peillules (I) Enivrant (J) RTT - Est - Se
(8) Eros - Eole (9) Encens (10) Sise - Teste
- Cas (7) Iule - Inuit
(1) Participer (2) Réarmement (3) Aria - Délit (4) Tactive - LV (5) Itinéraire (6) Celera
SNOUTOS

Pour débiter...

Il faut remplir la grille de manière à ce que chacune des 4 lignes (vert), chacune des 4 colonnes (jaune) et chacune des 4 régions (rouge) contiennent tous les symboles.

%			-
	X		
		+	%
X			

...une dan au dessus

+				=	-
-				>	
X				%	
%	+	-	>	X	=
>				-	
=		X		+	

Le sourire

Aujourd'hui
c'est ma vie,
Elle est pas trop
souriante,
car j'ai un souci,
je suis aveugle.

**Mais c'est pas ça qui m'enlève mon sourire,
Car il vaut mieux être parfois non voyant
Pour pas voir tout ce qui nous entoure.**

**Parfois il y a des sourires,
parfois il y a des emmerdements
Et il vaut mieux serrer les dents,
Pour pas les voir et garder ce sourire.**

**Si on pouvait enlever tous les soucis,
On approcherait du paradis,
Ce serait ça le plus joli.**

» Alphonso «

**taxi du
Valromey**

- Transports toutes distances
- Transport de malades assis avec possibilité de tiers payant avec l'assurance maladie
- Transport de colis urgent

☎ 04 79 87 55 98

01260 VIRIEU LE PETIT
01510 TALISSIEU
01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY

www.taxi-du-valromey.com



Nickelage
Chromage
Zingage
Zinc nickel
Laitonnage

Polissage tous métaux
Brunissage, Etamage
Dorure, Argenture

mithieux s.a.

570, av. de Villarcher
ZI Landiers Nord BP 9430
73094 CHAMBERY Cedex 09
Tél. 04 79 62 28 01
Fax 04 79 62 55 33
info@mithieux.fr - www.mithieux.fr

Omnès
Consultants

8, route de Brignais BP 11
69811 Tassin la Demi Lune Cedex
Tél. 04 72 59 28 04
Fax 04 72 59 27 79
omnesconsultants@wanadoo.fr
omnesconsultants.com

L'expérience de la **QUALITÉ** et
de la **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**
au service des collectivités

assist'm
INTERIM PARTÉ & SOCIAL

DOMINO-ASSIST'M

31, quai Victor Augagneur
69003 LYON

Tél. 04 37 48 38 90

Fax 04 78 89 54 14

www.dominointerim.com
assistmlyon@dominointerim.com

A Saint-Genis-Laval, près du cœur du village



LA CLOSERIE

Sur le flanc Sud de la colline,
près du cœur du vieux village,
en bordure d'un parc boisé.
La Closerie profite d'un dégagement
et d'un ensoleillement rares.

Espace de vente sur place
accès par avenue de la République, puis rue
des Collonges (près du parking Mouton)



Renseignements et vente

04 78 95 99 99

www.utei.fr

L'esprit de solidarité

La Mutuelle Intégrance a été créée il y a 25 ans par et pour les personnes handicapées. Aujourd'hui, Intégrance vous apporte des réponses spécifiques en matière de santé, prévoyance et assistance.

Une complémentaire santé adaptée à tous

- ⇒ Adhésion sans questionnaire de santé,
- ⇒ Aucune exclusion liée au handicap ou à l'âge,
- ⇒ Tiers Payant pour éviter l'avance des frais de soins de santé,
- ⇒ Service Audiotel et Site Internet pour consulter ses remboursements,
- ⇒ Produits et services complémentaires : assistance à domicile en cas d'urgence, service incontinence...

Bénéficiez de « l'Aide à l'Acquisition d'une complémentaire santé »

- ⇒ Cette aide vous est accordée si vos revenus, des 12 mois précédents la demande, sont inférieurs à 717,88 € par mois,
- ⇒ Vous pouvez bénéficier de cette aide, par exemple, si vous percevez l'A.A.H. seule, ou l'A.A.H. et l'A.P.L.



Mutuelle Intégrance
108, rue Bossuet - 69006 LYON

Armelle GAGET, Responsable de délégation

N° Indigo 0 820 008 008

0,12 € TTC / MN

Télécopie : 04 72 75 54 49

Adresse mél. : lyon@integration.fr - Site Internet : www.integration.fr